



COMMUNIQUE DE PRESSE

MOSQUEE DE MONTFERMEIL :

Démolition imposée de la Grande salle de prière

Le délibéré rendu, le 05 mai 2014, par la Cour d'Appel de Paris ordonne la remise en état des lieux dans un délai de 6 mois assorti d'une astreinte mais annule le jugement de 1ère instance rendu le 17 janvier 2012 par la 15^{ème} Chambre du tribunal de Bobigny.

Les Responsables de l'association vont se conformer à la décision de justice et entreprendre la démolition de la Grande salle de prière qui accueille chaque vendredi plus de 400 fidèles.

La dernière prière qui y sera tenue sera celle de la célébration de l'Aïd-el-Kebir.

Depuis l'annonce du verdict de la Cour d'Appel de Paris, la Mairie est restée muette quant aux dispositions concrètes que cette dernière entend prendre afin de garantir l'exercice respectueux et en toute sécurité du culte sur notre commune.

Afin de gérer cet évènement qui aura des conséquences sur la pratique du culte des musulmans de Montfermeil et des communes voisines, nous sommes en contact avec les autorités préfectorales. Un rendez-vous a été fixé au 30 septembre 2014.

A propos de l'ACMM :

La mosquée ESSALAM (ACMM) existe depuis 2002. Ancrée dans les territoires, elle joue un rôle social fort et est le lieu de prière pour plus de 1000 musulmans, habitants de Montfermeil ou des communes voisines.

Actualité de l'ACMM :

- 19 juin 2014 obtention du Permis de construire de la grande Mosquée de Montfermeil
- 29 juin 2014 lancement de l'appel aux dons pour la construction de la future Mosquée

Contacts Presse :

Secrétaire Général Farid KACHOUR 06 18 89 21 47

mailto:contact@mosqueemontfermeil.fr

www.mosqueemontfermeil.fr